

**Séance du 29 mai 2018**

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration**

**Objet : Délégation de pouvoir au Président dans le cadre d'une convention relative au stationnement des véhicules des étudiants du site des Tertiales**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni dans l'amphithéâtre du site universitaire de MAUBEUGE, le mardi 29 mai 2018 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation ;

Monsieur le Président laisse la parole à M. Manuel VARAGO, Responsable Administratif de la Direction Générale, qui présente aux membres une convention destinée à améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants résidant à Valenciennes et inscrits à l'UPHF notamment sur le site des Tertiales et de Ronzier afin de mettre en place un tarif de stationnement préférentiel.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration délègue au Président, à la majorité des voix, sa compétence pour approuver la convention relative à la gestion du stationnement des étudiants du site des Tertiales avec la société d'économie mixte « Valenciennes Stationnement ».

**22 POUR,  
1 CONTRE.**

Fait à Valenciennes, le 05 juin 2018  
Le Président du Conseil d'Administration

Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 18 06 2018